

Marquer ses arbres, un retour gagnant !

L'habitude s'est perdue : de moins en moins de gestionnaires et de paysagistes concepteurs se rendent en pépinières pour choisir et marquer leurs arbres, alors même que les avantages sont multiples. En effet, chaque arbre est unique et n'est pas usiné comme un caniveau CC1 ou CS1 : aller marquer ses arbres permet ainsi d'adapter son choix selon la disponibilité, la qualité du matériel végétal, l'état sanitaire et l'esthétique de l'arbre, mais aussi d'aller à la rencontre des pépiniéristes, pour un enrichissement partagé.

Un nécessaire plaidoyer doit être établi pour inviter les gestionnaires, aménageurs et paysagistes concepteurs à reprendre l'habitude de se rendre en pépinières en amont des plantations, pour choisir et marquer leurs arbres. Que ce soit dans le cadre de grands projets urbains ou de plantations ponctuelles pour renouveler le patrimoine arboré d'une ville, le marquage en pépinière n'est "absolument pas une perte de temps et, surtout, un très bon retour sur investissement". Décryptage des multiples avantages du marquage en pépinière et conseils d'experts pour bien choisir vos arbres.

Retour sur investissement

Pour Sylvain Lebeau, responsable du patrimoine arboré de Nanterre, "il est primordial d'aller marquer en pépinière les arbres qui prendront place dans la ville, même si cela nécessite une journée. Les (trop) nombreux gestionnaires et concepteurs qui ne prennent pas cette peine, en pensant que c'est une perte de temps, font un mauvais calcul. Tout d'abord, car c'est un important gain de temps au moment de la plantation, surtout dans un contexte urbain dense où la livraison par semi-remorque est délicate et demande la mise en œuvre d'importants moyens techniques. En effet, lorsque les arbres sont choisis sur catalogue ou par téléphone, il arrive bien souvent que les arbres livrés aient les flèches ou branches cassées, nécessitant alors la reprise des arbres par les entreprises et une nouvelle livraison ultérieure, ce

qui multiplie les allers-retours et ampute encore davantage les plannings déjà bien chargés des agents. Mais c'est aussi un gain de temps pour l'entreprise qui assure les plantations : marqués avec des bagues inviolables, les arbres ont un numéro unique, affilié à un lieu de plantation précis, permettant à l'entreprise de savoir où placer tel ou tel arbre. Un autre point est primordial : il ne faut pas oublier que l'on travaille avec du vivant. Chaque arbre est unique et un CCTP ne pourra jamais parfaitement définir un arbre, comme on le fait pour des bordures ou des potelets. C'est pourquoi il est indispensable d'aller voir les sujets sur place afin de choisir des arbres qui correspondent bien aux souhaits du gestionnaire, notamment pour un entretien optimisé, un arbre étant planté en ville pour une durée de 50 à 70 ans. Enfin, le marquage en pépinière permet d'éviter de récupérer les arbres de fin de carrés ou de lignes de cultures : présentant bien souvent des défauts et donc un entretien ultérieur plus conséquent, ce sont les arbres restants non choisis dont certaines pépinières se débarrassent lors des commandes sur catalogue. La visite sur les lieux de culture permet ainsi d'éviter ces écueils, mais ouvre également la négociation avec les pépiniéristes, pour appuyer les exigences de qualité des clients au vu des arbres disponibles au moment de la visite". Prendre ce temps de marquage des végétaux s'avère donc particulièrement "rentable" en permettant des plantations durables !

© Guillot Bourne II



Lors de la création d'un alignement d'arbres en ville, le marquage en pépinière permet de vérifier l'homogénéité des lots, afin de choisir des sujets relativement identiques visuellement (hauteur de houppier, forme de la canopée...).

Contrôler le matériel végétal

Comme nous l'explique Marc Koehler, ingénieur technico-commercial sur la région Auvergne-Rhône-Alpes aux Pépinières Guillot-Bourne II, spécialisées dans les gros sujets, "le marquage en pépinière est important pour contrôler et s'assurer de la qualité du matériel végétal, et notamment des pratiques culturelles de la pépinière". Voici donc ses conseils et préconisations pour choisir des arbres "bien élevés" :

- "aller en pépinière permet de savoir d'où viennent les arbres : souvent, les gestionnaires ou entreprises font appel à une seule et même pépinière pour se fournir en jeunes plants, en sujets semi-travaillés et en gros sujets, alors que les techniques de production sont bien différentes. Celle-ci fait alors parfois

appel à d'autres fournisseurs pour les gros sujets, sans visibilité sur la provenance, ni la traçabilité des végétaux. Se rendre sur place vous certifie donc que vos arbres ont bien été élevés dans la pépinière en question ! ;

- être vigilant sur la qualité de transplantation, dont le témoin est le nombre de transplantations (3 tr, 4 tr, 5 tr...), en accord avec les règles professionnelles. En moyenne, les arbres doivent être transplantés tous les 4 à 5 ans, au risque d'acheter un arbre au système racinaire étouffé dans un conteneur. Par exemple, une cèpée 300/350 devra avoir été transplantée entre 4 et 5 fois. Bien sûr, plus l'arbre est transplanté, plus il est cher, mais cela évite d'avoir des 'contrefaçons' et offre un végétal de qualité ;
- contrôler la qualité de la conduite de la partie aérienne,



Dans 90 % des cas, lorsqu'un client, collectivité ou paysagiste, se rend en pépinière pour marquer ses végétaux pour de petits projets de plantation, la liste des variétés initiales change ! Le pépiniériste est là pour conseiller et adapter les choix selon les contraintes de sol, la place disponible, les souhaits esthétiques, les nouveautés...

notamment sur les cépées : une sélection des brins doit avoir eu lieu, afin d'obtenir une structure dessinée et une architecture durable, évitant par la suite un entretien important et une concurrence entre les brins ;

- vérifier les inter-distances de plantation : à titre d'exemple, des cépées dont la hauteur est comprise entre 1,75 et 4 m de haut doivent idéalement être plantées à une inter-distance de 3 x 3 m, voire 2,5 x 2 m. Pour des arbres tiges de 18/20 à 25/30, celle-ci doit être de 2,5 x 3 m minimum".

L'esthétique : adaptation et coup de cœur

Le marquage en pépinière est une étape essentielle pour appréhender chaque arbre comme un être à part entière, et non pas comme un élément d'un catalogue, notamment sur le plan esthétique, chaque arbre étant unique. "Au sein d'un même lot de végétaux (âge, force, espèce similaires), certains arbres vont avoir un houppier plus haut, idéal pour un alignement de voirie, d'autres vont être légèrement plus étalés ou fastigiés. Le marquage permet ainsi

Quand venir marquer ses arbres ?

Chaque saison présente ses avantages et ses inconvénients et comme le confie Sylvain Lebeau, responsable du patrimoine arboré de Nanterre, "il y a deux écoles ! Pour ma part, je préfère y aller en septembre-octobre, bien que certaines variétés soient parfois en rupture de stock : cela me permet de bien préparer la liste des variétés avant la période automnale de plantation avec, par exemple, 220 arbres plantés l'année dernière. Aussi, les arbres commencent à perdre leurs feuilles, laissant apparaître l'architecture de leur ramure". Marc Koehler, des Pépinières Guillot-Bourne II, poursuit : "l'hiver permet de bien appréhender l'architecture de l'arbre, la répartition régulière des charpentières, la qualité du fléchage... Seul hic : il n'y a plus de feuilles, mais on peut tout de même voir la présence de branches sèches ou mortes. Le marquage en vert, durant l'été, permet quant à lui de bénéficier d'un beau panel de variétés et de sujets, la plupart des commandes n'ayant pas encore été passées. L'architecture du houppier sera moins visible, mais l'on pourra mieux apprécier la répartition du feuillage, la forme des feuilles ou bien l'intensité de l'ombre". A noter que dans plusieurs pays étrangers voisins, les contrats de culture, pour une mise en production plusieurs années avant la réalisation d'un projet et la plantation des sujets, sont monnaie courante. Une tendance qui devrait se développer à nouveau en France, notamment face aux projets d'envergure des métropoles et grandes villes.



Abonnez-vous !

OUI, nous nous abonnons

- ☐ à Espace public & PAYSAGE (1 an - 9 numéros) 122 € TTC seulement (Prix Hors France métropolitaine : 143 € TTC)
- ☐ à la formule numérique de Espace public & PAYSAGE (format PDF) (1 an - 9 numéros) 29,99 € TTC seulement

Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse : CP - Ville :

E-mail :

Cachet et signature :

Tarifs TTC (TVA : 2,10 % sur l'abonnement). Tarif réservé à la France Métropolitaine. Pour l'étranger rajouter, 21 euros de frais de port en plus. Conformément à la loi Informatiques et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées. Pour assurer la continuité de votre service abonnement, votre abonnement est reconductible, annuellement, par tacite reconduction, sauf dénonciation par lettre recommandée, deux mois avant son échéance.

A retourner aux Editions de Bionnay - 493 Route du château de Bionnay - 69640 Lacenas ou à faxer au 04 37 55 08 11

au magazine dédié à la conception et gestion des espaces publics,

- rejoignez le plus grand réseau professionnel,
- additionnez vos connaissances,
- et partagez vos expériences...



Hommes & Entreprises
Aménagement & Equipements
Aménagement & Chantiers
Mobilier urbain
Aires de jeux
Arbre et Végétal en ville
Eclairage & Lumière
Smart City, la ville connectée
Gestion de l'eau
Pro des villes
Pavés & Dallages
Gestion & Indicateurs





© Guillot Bourne II

La visite en pépinière, pour marquer ses sujets, est un véritable moment d'échange entre pépiniériste, paysagiste concepteur et gestionnaire : chacun peut apporter son expertise, donner sa vision à long terme de l'arbre qui sera planté et faire ses retours terrain, dans une relation gagnant-gagnant !

d'avoir des arbres véritablement adaptés à leur futur contexte et à l'ambiance paysagère désirée. Ces nuances subtiles entre sujets d'une même espèce, dues à la diversité génétique, se retrouvent aussi au niveau du feuillage qui sera, par exemple, plus clair, plus foncé, plus ou moins découpé..." précise Marc Koehler pour qui "le coup de cœur pour un arbre est alors tout à fait possible et même fréquent, faisant parfois varier le choix initial d'un gestionnaire ou d'un paysagiste concepteur". Et Sylvain Lebeau d'ajouter : "il est en effet courant d'adapter ses choix lors de la venue sur le site de production, soit parce que l'on est charmé

par la courbure d'un tronc ou par l'architecture fine de la canopée d'une autre espèce, soit parce que les sujets de l'espèce initialement choisie ne nous plaisent pas, soit encore à cause d'un manque de disponibilité. Le pépiniériste, grâce à son expertise du végétal, nous propose alors des nouveautés, des alternatives moins courantes mais toutes aussi intéressantes, voire plus adaptées encore au sol en place. Cet échange nous permet de diversifier les essences avec lesquelles nous travaillons souvent par souci de confort et pour éviter les échecs. En plus d'élargir la palette végétale et de favoriser la biodiversité, le marquage en pépinière



Le marquage présente de multiples avantages, dont un gain de temps pour l'entreprise qui assurera les plantations : les arbres sont marqués par des bagues inviolables colorées (numéro unique, lieu de plantation précis...) qui permettent à l'entreprise de savoir où placer tel ou tel arbre.

permet une vraie veille technique sur les arbres. Autre détail : pour des plantations en alignement, le marquage permet de voir l'homogénéité des lots, afin d'avoir des sujets relativement identiques visuellement. Cette question de l'aspect de l'arbre est finalement très importante car, lors d'un aménagement, c'est bien l'arbre que l'on voit et qui attire l'œil et non pas les travaux préparatoires tels que la fosse de plantation ou la dalle de répartition sous-jacentes par exemple. Le végétal finalise un aménagement. Ainsi, il est mieux d'investir dans un arbre esthétiquement beau et bien équilibré qui coûtera plus cher, la fourniture de l'arbre ne représentant qu'un coût minime dans un projet global".

Contrôle de la qualité sanitaire du végétal

Enfin, dernier point mais pas des moindres, il s'agit de s'assurer de la qualité sanitaire du végétal, en contrôlant plusieurs points comme nous le précise Marc Koehler :

- "vérifier la présence de blessures au niveau du tronc et du collet, souvent d'ordre mécanique, dues aux engins de l'exploitation (tracteur, débroussailleuse), dont les écorces pelées ou encore la présence d'échaudures (brûlure du tronc où l'écorce se décolore et se nécrose). Il faut également vérifier le bon état du houppier (pas de branches cassées, ni de charpentières endommagées) ;
- être attentif à la présence de chlorose sur les feuilles, de parasites... ;
- choisir des arbres bien fléchés et équilibrés qui témoignent souvent d'une bonne inter-distance

de culture. Ainsi, les charpentières et branches doivent être réparties de façon régulière sur la hauteur de la flèche et dans toutes les directions, limitant alors les opérations de taille et, notamment, de remontée de couronnes. Il faut aussi être attentif à la répartition équilibrée des bourgeons et des feuilles sur tout le houppier" explique Marc Koehler qui finit en rappelant "que ces échanges durant le choix et le marquage des végétaux sont très importants pour les pépiniéristes. Ils nous permettent de connaître les problèmes des gestionnaires, de savoir si telle ou telle espèce ne fonctionne pas si bien que cela dans un certain contexte, de mettre en culture de nouvelles variétés... De cette façon, nous pouvons adapter notre offre à la demande des collectivités et être au plus proche de leurs besoins". Vision que partage également Sylvain Lebeau qui voit "en ces rencontres, un enrichissement partagé avec les pépiniéristes certes, mais aussi un travail collectif avec les concepteurs et aménageurs pour choisir des arbres qui correspondront aux critères de chacun". Ainsi, faites un investissement judicieux : sachez désormais vous dégager un petit moment, en préalable d'un projet urbain mais aussi de plantations plus ponctuelles, pour aller rendre visite aux pépiniéristes et rencontrer vos futurs protégés que sont les rois du règne végétal.



© Guillot Bourne II

Comme l'explique Marc Koehler des Pépinières Guillot-Bourne II, "il faut être vigilant aux inter-distances de plantation : à titre d'exemple, des cépées dont la hauteur est comprise entre 1,75 m et 4 m de haut doivent idéalement être plantées à une inter-distance de 3 x 3 m".